



N°5

# LANTEN'EWS

Votre bulletin  
d'informations communal



Madame, Monsieur,

Chers concitoyens,

En mon nom et au nom du Conseil Municipal, je tiens à vous exprimer pour cette nouvelle année 2021 tous nos vœux de bonheur et de santé, pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2020 s'est achevée dans un contexte particulièrement perturbé par la crise sanitaire. Nous avons été privés de vie associative, culturelle, sportive et toutes les manifestations traditionnellement organisées à Lantenot ont été annulées depuis bientôt une année (commémorations, soirées dansantes, vide-greniers, repas des Anciens, cérémonie des vœux...).

Pour beaucoup d'entre nous, les conséquences sont multiples (économiques, sociales, financières, psychologiques). Pour autant, il convient de garder espoir dans l'avenir, de rester forts et solidaires face à cette pandémie qui ne saurait perdurer grâce aux recherches scientifiques multiples et l'obtention de vaccins efficaces pour tous.

Les attentats terroristes perpétrés au cœur de la République avec une violence inouïe nous ont laissé sans voix. Désormais, nulle part nous ne sommes à l'abri d'une attaque sauvage et imprévisible.

Les inondations dans le sud-est de la France, d'une violence sans précédent, ont marqué pour longtemps les habitants et les paysages des régions dévastées.

Mes premières pensées iront vers toutes les familles endeuillées par la disparition d'un être cher. Entourées par tous leurs proches, qu'elles puissent trouver un peu de chaleur et de réconfort face à ces tristes circonstances.

En cette période troublée, la Mairie se doit de rester un pôle de stabilité sur lequel chacun peut compter. Merci à tous les membres du Conseil Municipal et les différents acteurs de la vie communale pour leur soutien et leur efficacité.

Depuis la fin de l'été, le nouveau Conseil Municipal a pris en charge de nombreux dossiers, comme indiqué dans notre projet électoral :

- L'analyse de la vitesse et du trafic des différents axes départementaux qui traversent notre village afin de monter un projet « sécurisation de la voirie et de ses usagers ».
- L'analyse des réseaux d'eau potable de notre village en collaboration avec le Syndicat des Beiges afin d'engager des études pour le renforcement et le remplacement de canalisations d'eau potable.
- La mise en place dès 2021 d'un plan fleurissement et décoration du village.
- La demande de vidange de l'étang communal pour fin avril 2021 ; nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse favorable de la direction départementale du territoire.
- La réalisation d'un audit thermique du foyer rural de Lantenot afin d'atteindre les obligations d'accessibilité et d'économie d'énergie des bâtiments publics et de profiter du plan de relance de de rénovation énergétique des bâtiments publics mis en place par l'Etat.

L'année 2021 démarre dans l'incertitude, avec un nouveau couvre-feu avancé à 18h. Pour surmonter la crise sanitaire, le meilleur moyen sera de compter sur notre prudence individuelle et le bon sens mis au service de l'intérêt collectif. Continuons de respecter les gestes barrières qui s'imposent et restons attentifs à la santé des personnes les plus fragiles. Même s'il faudra patienter encore plusieurs mois, nous retrouverons bien un jour l'insouciance et le "vivre ensemble" des années passées.

A nouveau, très bonne année à tous et prenez soins de vous.



Le Maire, David BALAUD

### CONSEIL MUNICIPAL DU 20/01/2021 :

- Le Conseil Municipal choisit la société ECA pour assurer la maîtrise d'œuvre concernant le projet « sécurisation du village » ainsi que le projet « rénovation du foyer rural ». Un appel à subventions va être lancé concernant ces projets.
- Le Conseil Municipal valide le devis de la société BE Optim'HOME pour la réalisation d'un audit thermique du foyer rural.
- Le Conseil Municipal vote une motion contre le projet de fermeture du centre des finances publiques de Lure, et charge le Maire de relayer cette motion auprès des services concernés.

### INFORMATIONS DIVERSES :

- Une campagne de recensement des chats errants (*définition : qui n'a pas de demeure fixe*) va être mise en place, afin de lutter contre la prolifération dans la commune. Si vous avez des informations susceptibles de nous aider, n'hésitez pas à vous rendre à la Mairie pour nous les transmettre.

Le Maire

David BALAUD

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Balaud', with a long horizontal flourish extending to the right.

**IMPRIMÉ PAR NOS SOINS, NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**



Mairie de LANTENOT  
2 rue de la Lanterne  
70200 LANTENOT  
Tél : 03 84 63 60 82

Mail : [sicall.lantenot@orange.fr](mailto:sicall.lantenot@orange.fr)  
[Ouvert le vendredi de 14H à 17H](#)

## AVIS AUX HABITANTS

Mesdames et Messieurs les habitant(e)s de Lantenot et Linexert,

Je vous écris aujourd'hui car il devient URGENT d'arrêter de mettre diverses choses dans les toilettes.

En effet, ces derniers mois, de plus en plus de **LINGETTES, SERVIETTES HYGIÉNIQUES, PRÉSERVATIFS, BALLONS GONFLABLES** se retrouvent dans la station d'épuration !!!

En plus d'augmenter la charge de travail de l'employée du SICALL quotidiennement, cela engendre des frais supplémentaires pour le SICALL, frais qui pour le moment n'ont pas été répercutés sur les tarifs de l'assainissement, mais qui finiront par l'être si rien n'est fait, alors que nous faisons tout pour que cela ne se produise pas.

De plus, quand ces objets se retrouvent coincés dans les vannes, celles-ci se bloquent en position ouverte, et l'intégralité du bassin de la station d'épuration se déverse directement dans la Lanterne, ce qui engendre une pollution importante, autant pour la faune (poissons de rivière) que la flore (plantes qui poussent le long de la Lanterne).

C'est pourquoi je vous fais aujourd'hui cette lettre, en espérant que vous compreniez qu'**IL EST IMPÉRATIF DE NE RIEN JETER DANS VOS WC HORMIS LE PAPIER TOILETTE**, même s'il est indiqué sur les paquets de lingettes qu'elles sont biodégradables, c'est un argument marketing, car il leur faut en réalité plus de 90 jours pour cela.

Les finances du SICALL sont bonnes, ce qui va nous permettre d'engager d'importants travaux cette année à la station d'épuration ; c'est donc le moment opportun pour que la situation s'améliore enfin et que cela permette de trouver un équilibre nécessaire pour le traitement optimal des eaux usées.

Il est de notre devoir collectif de veiller à ce que nous puissions traiter au mieux les eaux usées, en participant chacun à notre niveau, je vous demande donc de respecter au maximum ces recommandations.

Voilà un exemple de déchets qui ont bloqué la vanne au mois d'octobre :  
(ballons gonflables et lingettes)



Je vous remercie sincèrement par avance, et vous souhaite une excellente année 2021 !

Le Président du SICALL, Nicolas WINTERHALTER